

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1406

Artikel: Le message du Conseil fédéral

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES QUOTAS AURONT-ILS JAMAIS LA COTE?

Deux nouvelles peu réjouissantes viennent d'assombrir le ciel de la parité en politique: d'une part le message du Conseil fédéral concernant l'initiative fédérale «pour une représentation équitable des femmes dans les autorités fédérales» vient de sortir et propose un refus pur et simple de l'initiative sans contre-projet, d'autre part le jugement récent du Tribunal fédéral rejette le recours des Soleuroises dont l'initiative cantonale avait été déclarée nulle par le gouvernement, puis par le parlement soleurois.

A y regarder de plus près, les choses ne sont pas aussi négatives et il est encore trop tôt pour dire que les quotas sont définitivement enterrés. Il convient par ailleurs de faire certaines distinctions que d'aucuns, pressés au lendemain du jugement, ont négligé de faire en donnant leur copie à la rédaction de leur journal.

Le message du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral recommande le refus de l'initiative sans contre-projet. Ce message (50 pages) va être examiné par une commission permanente du Conseil national le 22 mai prochain. La discussion y sera animée et il est peu probable que l'unanimité se fasse sur la proposition du Conseil fédéral. Une minorité pourrait être d'avis qu'il faut accepter l'initiative ou présenter un contre-projet. De même, bien des choses peuvent se passer lors des débats qui auront lieu vraisemblablement cet automne au Conseil national. Les discussions seront chaudes.

Le suffrage féminin qui faisait peur autant que les quotas n'a pas recueilli l'unanimité contre lui au premier essai, ni l'unanimité pour lui au second vote! L'essentiel est que «l'idée marche» comme disait Emilie Gourd parlant de la lente progression des mentalités en faveur du suffrage féminin.

Clin d'œil de l'Histoire !

En 1957, la même cour du Tribunal fédéral n'avait pas été unanime à rejeter le recours des 1414 Romandes qui avaient réclamé leur inscription au registre électoral de leur commune et qui ne l'avaient pas obtenue. Dans l'arrêt Quinche - c'est ainsi qu'on l'appelle du nom de l'avocate lausannoise qui a suscité ce mouvement - deux juges sur sept avaient donné raison aux recourantes. En 1997, un juge et demi, seulement, donne raison aux recourantes. La brèche ouverte il y a 40 ans ne s'est pas élargie, au contraire.

Si l'évolution du droit est l'affaire des parlementaires, elle dépend aussi de l'évolution de la mentalité des juges!

Recours des Soleuroises au Tribunal fédéral

Le jugement a eu lieu le 19 mars. Il faudra attendre deux mois environ avant de recevoir le texte écrit de ces longues délibérations (plus de 4 heures). La cour qui était saisie de cet objet était composée de 7 juges, cinq Alémaniques et deux Romands. Les premiers se sont montrés les plus intransigeants, développant toute la palette des arguments traditionalistes, tandis que les deux

derniers étaient plus progressistes.

Six juges sur sept ont déclaré le texte des Soleuroises anticonstitutionnel car ses exigences étaient, selon eux, une atteinte à l'égalité des droits de vote et d'éligibilité.

Tableau d'ambiance ou le point de vue d'observatrices non spécialistes

Il est 9h30, le président (Alémanique, PDC) prend la parole. Il est mesuré, il semble



ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) met au concours cinq postes de

MAÎTRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (MER) AU DÉPARTEMENT D'ÉLECTRICITÉ EN:

1. SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES

Le /la titulaire aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche en électromécanique, par exemple dans les domaines de la conception, de l'électromagnétisme, de l'alimentation, de la commande et du réglage de moteurs et d'entraînements électriques de petite et moyenne puissances.

2. SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ÉLECTRIQUES

Le /la titulaire aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche liées aux systèmes énergétiques, par exemple dans les secteurs production d'énergie, entraînements de moyenne et grande puissances à vitesse variable, réseaux équipés de FACTS ou de liaisons HVDC.

3. COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

Le /la titulaire aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche en compatibilité électromagnétique, par exemple dans le domaine des effets des phénomènes transitoires dans les réseaux électriques, et des modèles et techniques numériques pour le traitement de problèmes d'interférences électromagnétiques avec des systèmes électroniques ou de transmission de l'information complexes.

4. TRAITEMENT DES SIGNAUX

Le /la titulaire aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche en traitement des signaux, par exemple dans les domaines de la modélisation et du filtrage non linéaire. On attend de ce/cette nouveau/nouvelle collaborateur/trice une expérience pratique de développement d'application.

5. TRAITEMENT OPTIQUE DES SIGNAUX

Le /la titulaire aura pour mission de développer des activités d'enseignement et de recherche en traitement optique des signaux utilisés par exemple dans les systèmes de capteurs basés sur l'optique guidée et dans les systèmes de télécommunication à fibres optiques.

Pour les cinq postes:

les activités respectives s'intégreront dans celles de laboratoires existants et du Département d'électricité, en collaboration avec d'autres unités de L'EPFL ainsi que d'institutions et industries sur le plan national et international. Les candidats/es doivent présenter une expérience de recherche et des aptitudes pour l'enseignement et la gestion de projets. Une expérience industrielle serait appréciée. Ils/elles seront appelés/es à suivre des projets d'étudiants, des travaux de diplôme et de thèse. Les candidatures des personnes correspondant aux exigences du programme «relève» sont également les bienvenues. **Délai d'inscription:** 10 juillet 1997. **Entrée en fonction:** à convenir.

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues. Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à:

Présidence de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH 1015 Lausanne, Suisse.

FEMMES ET EMPLOI

Pour retrouver le chemin du travail

➔ une agence de placement pas comme les autres !

DEPHIE cherche

pour association féministe œuvrant sur le plan national:

UNE RESPONSABLE DE PROJET

à 20% ou 25% pour une durée d'un an

Tâches principales:

recherche de fonds
préparation et exécution des décisions
planification des activités
organisation des réunions
rôle de représentation de l'association à l'extérieur

Qualités requises:

solide expérience dans la gestion de projets
sens de l'initiative et du travail indépendant
engagement politique féministe
connaissance de l'allemand et du français
intérêt pour les questions juridiques

Entrée en fonction et rémunération:

selon entente

Offres à adresser à Déphie-case 5528-1211 GE 11

ou sur r.v. ☎ 310 28 50